INTERVENTION PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE COP 24 DECEMBRE 2018

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'adresse tout d'abord au représentant de la Pologne mes félicitations pour sa présidence et l'organisation de cette conférence des parties ici à Katowice.

Les engagements pris actuellement nous conduisent désormais vers un réchauffement de 3 degrés, loin des objectifs définis. Cependant, la communauté scientifique nous rappelle que limiter le réchauffement climatique global au-delà des 1,5 degrés par rapport aux niveaux préindustriels est encore possible.

C'est pourquoi, l'Andorre ne peut que soutenir aujourd'hui la mise en œuvre des actions prévues par l'accord de Paris et d'une action climatique ferme. Il nous faut redoubler d'efforts. La participation et la contribution de chaque état est fondamentale pour renforcer la réponse globale à la menace du changement climatique et éviter ce qui semblait inévitable.

Comme je l'ai évoqué lors de précédentes interventions, l'Andorre est un petit pays, et de ce fait, sa responsabilité concernant les émissions au niveau mondial est extrêmement limitée. Mais, ce n'est pas pour autant que l'engagement du pays n'est pas à la hauteur de la grande responsabilité que ce défi global requiert.

Vendredi dernier l'Andorre a soumis, avec succès, son 2^{ème} Rapport bisannuel d'actualisation au processus de partage d'expériences, ici même à Katowice.

Les experts participant au processus de consultations et analyses internationales ont félicité le pays pour les progrès accomplis.

En effet, le Parlement andorran a voté, à l'unanimité, en septembre dernier, la Loi sur la transition énergétique et le changement climatique, instrument qui met en place le cadre légal nécessaire pour développer les actions qui permettront d'accomplir le mandat de la Convention cadre de Nations unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris.

Cette Loi crée les mécanismes et les mesures qui catalyseront cette transition : mobilité durable, économies d'énergie dans le bâtiment, réduction de l'intensité énergétique globale, réduction des émissions en accord avec notre compromis de Contribution Déterminée au niveau National.

Ces actions décidées s'accompagnent également d'une ferme conviction que la lutte contre le changement climatique ne peut être menée uniquement au niveau local.

Depuis le mois dernier, l'Andorre assume le Secrétariat pro tempore du Sommet ibéro-américain pour l'exercice biennal 2019-2020, et travaille activement pour l'inclusion transversale de la dimension environnementale et de lutte contre le changement climatique en tant qu'axe stratégique du programme d'action. Notre participation à l'Organisation Internationale de la Francophonie et la Communauté des pays de langue portugaise constituent également des exemples clairs qui reflètent notre engagement au niveau global.

Je me permets de reprendre le message du GIEC, évoqué mardi dernier lors de la présentation du résumé pour les décideurs sur le Rapport spécial portant sur les impacts du réchauffement planétaire de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels,

Chaque action compte,

Chaque augmentation du réchauffement compte,

Chaque année compte,

Chaque choix compte.

Un petit pays comme l'Andorre aborde ce défi commun avec une action climatique ferme, décidée et immédiate.

À nous tous d'agir, bien et vite.

Merci pour votre attention.